



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 04.09.2012

L'an deux mille douze et le dix septembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs KOWALCZYK, BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes ESPIÉ, THUEL, Mr LE ROCH.

Absents : Mme BONNÉ (excusée), Mr RASKOPF, Mmes BORIES, PORTAL, Mr DELBES, Mme RAHOU.

N° 12/67

Secrétaire : Mr BUONGIORNO.

Objet de la délibération

SUBVENTION A L'AMICALE DES COMMERCANTS

Rapporteur : Monsieur Buongiorno

L'amicale des commerçants souhaite organiser diverses animations (chasse au trésor, carte fidélité avec tombola, concours de vitrines, marché de Noël, spectacle enfants) d'ici la fin d'année pour résister à la baisse de leur chiffre d'affaire due notamment aux travaux. Elle a établi un budget prévisionnel et fait une demande de subvention exceptionnelle de 5 000€.

Adopté à l'unanimité

Considérant que les travaux de restructuration du centre ville peuvent avoir un impact sur la fréquentation des commerces de Saint-Juéry,

Considérant le programme d'animations initié par l'Amicale des commerçants destiné à maintenir et renforcer le tissu économique pendant cette période de travaux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'accéder à la demande de l'amicale des commerçants, en échelonnant le versement des 5 000 €, à savoir ; 2 500 € en septembre, le solde au vu des manifestations réalisées sur la commune.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 9 octobre 2012
Jacques LASSERRE
Maire